

tout bénéfice à M. L. G. soit rescindée—la dite résolution concernant le nommé L. G. aussi annulée dans ses effets—attendu que les faits alors allégués pour interpréter de la manière y indiquée l'art. XIV des Règlements, et appliquer tel article ainsi interprété, ne paraissent plus subsister aujourd'hui avec autant de certitude : enfin, le dit bénéficiaire ayant déclaré solennellement n'avoir vaqué à aucune occupation lui rapportant bénéfice, pendant tout le temps certifié par lui-même et par son médecin comme empêché de vaquer à ses occupations ordinaires.

Et le comité s'ajourne.

Unite de l'Eglise

D'autres protestants ont adopté une autre manière de raisonner. " Examinons un peu, disent les ministres de l'assemblée de Brieg (*Felde*, p. 33 et 34), si l'Eglise catholique, qui se vante d'une unité si grande et d'un si parfait accord dans la foi et dans la doctrine, les possède réellement. Comment ! tant de millions de chrétiens catholiques, tant de milliers de membres du haut et du bas clergé consentiraient à se dépouiller assez complètement de toute individualité dans leur croyance, qui est le sentiment le plus libre et le plus subjectif qu'il y ait au monde, et qu'on puisse le regarder partout comme un rayonnement de la même substance de foi émanée de Rome ? Personne n'admettra cela, du moment où l'homme ne sera plus à ses yeux une simple machine. D'ailleurs l'histoire et l'expérience journalière démontrent que cela n'est pas. L'Eglise catholique compte plus d'hérésies qu'aucune autre, et l'unité extérieure n'a pu être rétablie (lisez *conservée*) qu'en ramenant les enfants rebelles par la force ou en les séparant par l'anathème du corps de l'Eglise. Tous les hommes qui propagèrent la réforme par des écrits, des poèmes et des discours étaient des catholiques. " En un autre endroit (p. 75) on accuse l'Eglise catholique d'avoir déclaré hérétiques les mêmes doctrines que, dans un autre temps, elle regardait comme orthodoxes.

Un catholique comprendra fort bien qu'un protestant, dont les yeux sont accoutumés à la confusion, doit regarder l'unité comme une chose impossible ; de même qu'un jeune paysan qui n'aurait vu toute sa vie que de misérables chaumières ne pourra se figurer que l'on puisse

construire un temple de quelques centaines de pieds de haut et capable de contenir plusieurs milliers de personnes. Quant aux hérésies, elles ont toute commencé dans l'Eglise catholique ; mais, pour que leur existence eût détruit l'unité, il faudrait prouver qu'elles ont été engendrées par l'Eglise catholique. Or cela n'est pas possible : l'Eglise catholique produit des saints et non des hérétiques. Le père des hérésies est l'orgueil, avec lequel on se révolte contre les lois de l'Eglise. Si l'on s'y était soumis, il n'y aurait point eu d'hérésies. Comment peut-on rendre l'Eglise responsable de ce qui prend sa source dans la révolte contre ses lois ? Les fondateurs des hérésies et les hommes qui ont propagé la réforme par toutes sortes de moyens étaient catholiques, il est vrai, mais ils l'étaient comme Judas était un apôtre ! Et de même que le collège des apôtres ne fut point déshonoré parce qu'un de ses membres se laissa entraîner à trahir le Seigneur, on ne saurait dire non plus que l'Eglise perde le signe de l'unité, parce qu'un homme orgueilleux manque à l'obéissance qu'il lui doit. D'ailleurs il importe peu que le nombre des rebelles soit plus ou moins grand ; il s'agit de savoir si partout et en tous temps l'Eglise catholique a enseigné, comme catholique, la même foi ; si partout les mêmes sacrements sont et ont été administrés. Personne n'a pu encore nier avec une apparence de raison que cela ne soit ainsi ; et c'est sans aucun fondement que l'on prétend que ce qui, dans un temps, était regardé comme orthodoxe ait été dans un autre proclamé hérétique. Aussi les ministres qui le disent n'en citent-ils pas seul exemple. Contraindre la foi par des moyens physiques serait une folie, et l'Eglise catholique n'y a jamais eu recours. Si par elle a appelé le bras séculier à son secours contre les hérétiques, c'était pour mettre un terme aux mesures fatales à la vie et aux biens des fidèles, auxquelles ces hérétiques avaient eu recours, dans l'intérêt du pur évangile. Mais protestants, qu'ont-ils fait ? à quels actes de violence ne se sont-ils pas livrés pour défendre l'unité de foi, en Angleterre, aux trente-neuf articles ; en Allemagne, à la formule de consubstantiation ; en Prusse, au nouveau rituel berlinois ; et pourtant, malgré tous ces efforts, cette unité n'est encore à venir.

Achetez vos charrues chez L. G. dard,